

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DU 21 OCTOBRE 2022

COMPTE RENDU

[DM]

Les délibérations pourront être consultées sur le site du département13.fr

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt et un octobre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent (s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Nouriat DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAIN, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain Di GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Donne (nt) pouvoir :

Mme Alison DEVAUX à M. Thierry SANTELLI,
M. Gérard FRAU à Mme Magali GIORGETTI,
Mme Audrey GARINO à M. Yannick OHANESSIAN,
Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ,
M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO,
M. Lucien LIMOUSIN à Mme Corinne CHABAUD,
M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER,
M. Denis ROSSI à Mme Nora PREZIOSI.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MOTION PRÉSENTÉE EN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 21 OCTOBRE 2022

Déclaration de soutien au peuple arménien

Dans la nuit du 12 au 13 septembre dernier et la semaine qui a suivi, l'Azerbaïdjan a une nouvelle fois agressé l'Arménie faisant plus de 200 victimes dont plusieurs civils. Le 28 septembre, la reprise des tirs de l'armée azerbaïdjanaise en territoire arménien a causé la mort de trois soldats arméniens.

Des crimes de guerre ont été commis à cette occasion par les soldats du dictateur Aliiev. Human Rights Watch a très récemment expertisé une vidéo filmant l'exécution de militaires arméniens désarmés par des militaires azerbaïdjanais.

Le despote azerbaïdjanais a considéré que la communauté internationale, les yeux rivés vers l'Ukraine, demeurerait passive. Malheureusement, il n'a pas eu complètement tort.

La France a fort légitimement dénoncé cette agression et le Conseil de sécurité, sous sa présidence, s'est réuni, à deux reprises pour examiner la situation. Le Conseil de l'Union Européenne a décidé, le 17 octobre, de déployer jusqu'à 40 experts chargés d'une mission d'observation du côté arménien de la frontière internationale avec l'Azerbaïdjan dans le but d'observer et d'analyser la situation dans la région et d'en rendre compte.

Mais les condamnations verbales, les missions d'observations ne peuvent suffire à stopper le dictateur azerbaïdjanais et ses alliés, dont personne ne sait jusqu'où ils sont capables d'aller dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de pays souverains.

Ces violations répétées du droit international et des droits de l'homme commises par l'un des régimes les plus rétrogrades de la planète doivent cesser.

Nous appelons la communauté internationale à prendre ses responsabilités. Des crimes de guerre ont été commis par les « soldats » azerbaïdjanais. Jusqu'ici, aucune enquête internationale indépendante n'a été menée. Il n'y aura pas de paix sans justice. Les criminels de guerre azerbaïdjanais devront répondre, le plus tôt sera le mieux, de leurs forfaits devant la justice pénale internationale.

Nous appelons les démocraties à faire preuve de solidarité avec la démocratie arménienne face à la dictature azerbaïdjanaise.

Nous appelons l'Union Européenne à prendre ses responsabilités dans ce conflit.

Imposer des sanctions économiques est légitime pour condamner l'agression perpétrée contre l'Ukraine.

Mais où est la cohérence quand, dans le même temps, l'Union Européenne veut doubler ses importations de gaz en provenance d'Azerbaïdjan ?

Quel déshonneur et quelle erreur d'avoir tenu un Conseil de coopération UE-Azerbaïdjan, le 19 juillet 2022 ! L'Union Européenne doit cesser ses atermoiements et adopter une stratégie claire et déterminée sur ce dossier comme elle a pu le faire, et c'est tout à son honneur, sur l'Ukraine.

Nous appelons la France à continuer à jouer un rôle moteur pour établir une paix durable et, pour ce faire, dépasser le stade de la diplomatie déclaratoire pour entraîner nos partenaires de l'Union Européenne dans une stratégie ferme, comprenant des sanctions, envers le régime azerbaïdjanais.

Motion adoptée à l'unanimité

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1 Mme Martine VASSAL

Election des membres de la commission permanente - Remplacement de deux conseillers départementaux membres de la commission permanente - Remplacement des postes de 8^{ème} et 15^{ème} vice-présidents.

A décidé :

- de compléter la commission permanente et ainsi de pourvoir les postes de huitième et quinzième vice-présidents étant précisé que tous les conseillers départementaux étant membres de la commission permanente, Monsieur DI GIOVANNI et Monsieur GOYET en sont automatiquement membres, de même que Madame PREZIOSI.
- conformément aux dispositions des articles L. 3122-4, L.3122-5 et L.3122-6, et une seule liste ayant été déposée, l'assemblée a procédé au remplacement des postes de 8^{ème} et 15^{ème} vice-présidents.

En conséquence, Monsieur Denis ROSSI est proclamé 8^{ème} vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Madame Corinne CHABAUD est proclamée 15^{ème} vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Adopte à l'unanimité

Pour : 53

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 5

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2 Mme Martine VASSAL

Remplacement de Monsieur Lionel ROYER-PERREAUT et de Monsieur Jean HETSCH au sein des commissions thématiques.

A décidé :

de compléter les quatre commissions thématiques du Conseil départemental en désignant Monsieur Sylvain DI GIOVANNI en remplacement de Monsieur ROYER-PERREAUT.

de compléter les quatre commissions thématiques du Conseil départemental en désignant Monsieur Vincent GOYET en remplacement de Monsieur Jean HETSCH.

Madame Nora PREZIOSI reste membre des quatre commissions du Conseil départemental.

Adopte à la majorité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Contre : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

3 Mme Martine VASSAL

Ordre départemental des bénévoles associatifs.

A décidé :

d'approuver la création de l'Ordre départemental des bénévoles associatifs, selon le règlement joint à ce rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 58

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAIN, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

4 M. Arnaud MERCIER

Contrôle de la gestion du Département des Bouches-du-Rhône sur les exercices 2013 et suivants par la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A pris acte :

des deux rapports d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur les exercices 2013 et suivants du Département des Bouches-du-Rhône.

Adopte à l'unanimité

5 Mme Judith DOSSEMONT

Propositions d'évolution des critères départementaux d'intervention pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux.

A décidé :

d'approuver les propositions d'évolution des critères départementaux d'intervention pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux telles que présentées dans le rapport.

Adopte à la majorité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Contre : 8

Mme Sophie CAMARD, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Abstentions : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

6 Mme Judith DOSSEMONT

Agenda environnemental : évolution du dispositif Provence Eco-Renov - Aide à la suppression des chaudières au fioul et au développement des énergies vertes.

A décidé :

- d'approuver dans le cadre de l'Agenda environnemental du Département des Bouches-du-Rhône, la création à compter du 1^{er} janvier 2023 d'une aide exceptionnelle destinée à favoriser et soutenir le remplacement des chaudières à fioul des logements des propriétaires occupants dans le département des Bouches-du-Rhône, par des équipements de chauffage plus performants en matière énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique,
- de créer une prime de 1 000 € en complément de l'aide Provence Eco-Renov de droit commun, et d'une prime forfaitaire de 1 000 € pour les propriétaires dépassant les plafonds de revenus fixés pour l'obtention de l'aide Provence Eco-Renov,
- de créer une bonification à hauteur de 10 % de l'aide départementale attribuée dans le cadre de Provence Eco-Renov pour tous types de travaux de rénovation, sous réserve de la justification, de façon concomitante au dépôt de la demande de subvention départementale, de l'existence d'un contrat d'électricité verte ou de sa souscription pour alimenter en énergie le logement du bénéficiaire.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nourati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

7 Mme Danielle MILON

Rapport financier de l'agence Provence Tourisme au titre de l'exercice 2021.

A pris acte :

du rapport financier de l'association Provence Tourisme, au titre de l'exercice 2021, joint en annexe.

Madame MILON se déporte de cette délibération.

Adopte à l'unanimité

8 Mme Sabine BERNASCONI

Programme départemental d'insertion 2020-2022 : prorogation 2022-2023.

A décidé :

de proroger pour une année supplémentaire le programme départemental d'insertion 2020-2022.

Adopte à la majorité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Contre : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

Abstentions : 8

Mme Sophie CAMARD, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Dotations initiales de fonctionnement et d'équipement des collèges publics du département et gestion du service annexe d'hébergement pour l'année 2023

A décidé :

- D'arrêter les critères de répartition des dotations initiales de fonctionnement et d'équipement selon le détail figurant en annexe n°1 du rapport,
- d'entériner la procédure d'abattement selon un système progressif et selon le barème défini dans le rapport,
- de valider le principe de la désaffectation des reliquats antérieurs à 2020 et leur déduction de la dotation,
- d'attribuer, en conséquence, aux collèges publics, selon les tableaux joints au rapport (annexes 2 et 3), les dotations initiales de fonctionnement, d'un montant total de **8 287 269 €** et celles d'équipement, pour un montant total de **1 200 000 €**.
- de déterminer les tarifs d'hébergement et d'internat pour les élèves et les différentes participations du service annexe d'hébergement aux charges communes, à la rémunération du personnel et au Fonds Commun.

La dépense de fonctionnement sera imputée sur le chapitre 65 du budget départemental 2023.
Celle d'investissement sera imputée sur le chapitre 204 du budget départemental 2023.

Adopte à l'unanimité

Pour : 53

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAIN, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

Ne prennent pas part au vote : 2

Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

10 Mme Corinne CHABAUD

Information concernant les marchés et avenants notifiés supérieurs à 25 000 € HT.

A pris acte :

en vertu de la délégation de compétence consentie à la Présidente par l'Assemblée départementale par délibération du 01 juillet 2021, des états récapitulatifs :

- des marchés publics dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000€ HT, notifiés entre le 01/04/2022 au 26/08/2022 inclus,
- des avenants aux marchés publics, dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000 € HT, notifiés entre le 02/05/2022 au 30/08/2022 inclus.

Adopte à l'unanimité

11 Mme Véronique MIQUELLY

Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière d'ester en justice.

A pris acte :

du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par la Présidente du Conseil départemental en matière d'actions en justice, sur la période du 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2022 en vertu des délégations de compétence qui lui ont été consenties par l'assemblée départementale par délibération du 1^{er} juillet 2021.

Adopte à l'unanimité

12 Mme Véronique MIQUELLY

Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2022 suite à la loi 3DS du 21 février 2022.

A décidé :

- d'approuver les modalités de répartition des crédits entre les groupes politiques à compter de la date de la séance selon le tableau inclus dans le rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à affecter les personnels correspondants, sur proposition de chaque président de groupe, dans la limite des crédits ainsi définis.

Le montant global de cette dépense, soit 815 923.35 €, sera imputé au chapitre 6586 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 56

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

13 Mme Véronique MIQUELLY

Actualisation du périmètre des astreintes et des permanences.

A décidé :

d'approuver les mesures relatives à l'actualisation du périmètre des astreintes et des permanences telles qu'elles figurent en annexe, à savoir l'ajout d'une astreinte d'exploitation semaine pour un technicien du service maintenance et exploitation de l'Hôtel du Département.

La dépense sera imputée sur le chapitre 012 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 58

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

14 Mme Véronique MIQUELLY**Transformations d'emplois à l'effectif théorique du Département - emplois permanents.**

A décidé :

D'approuver, conformément aux propositions du rapport, et telles que détaillées ci-dessous, les transformations d'emplois permanents à l'effectif théorique global du Département :

TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS

- 1 emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe transformé en 1 emploi d'adjoint administratif
- 1 emploi de rédacteur transformé en 1 emploi d'adjoint administratif
- 1 emploi d'adjoint administratif transformé en 1 emploi d'adjoint du patrimoine
- 1 emploi d'adjoint administratif transformé en 1 emploi de rédacteur
- 1 emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement transformé en 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'adjoint technique transformé en 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe transformé en 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'agent de maîtrise transformé en 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de technicien transformé en 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe
- 20 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement à temps non complet (26 heures) transformés en 20 emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement à temps complet (35 heures)
- 1 emploi de médecin de 2^{ème} classe (médecin) pouvant être pourvu par un agent contractuel transformé en 1 emploi d'attaché

Adopte à l'unanimité

Pour : 56

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nourhati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAIN, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

15 M. Yves MORAINÉ

Admissions en non-valeur du Payeur départemental.

A décidé :

d'admettre en non-valeur la somme de 865 942,86 € au titre du budget général.

Les dépenses seront imputées sur les chapitres 017 et 65 du budget départemental.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 3

Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE.

16 M. Yves MORAINÉ

Provision pour risques et charges de fonctionnement et dépréciation des comptes de redevables.

A décidé :

- d'autoriser la reprise au chapitre 78 d'un montant de 6 760 385 €, dont :
 - o 3 829 000 € au titre des contentieux,
 - o 1 492 158 € pour le compte épargne temps,
 - o 1 266 729 € pour les indus du RSA,
 - o 172 498 € au titre des autres redevables.

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- d'autoriser la dotation au chapitre 68 d'un montant de 9 449 455 €, dont :
 - o 540 000 € de contentieux divers,
 - o 6 632 400 € pour le compte épargne temps,
 - o 1 100 000 € pour l'allocation de retour à l'emploi,
 - o 213 313 € pour le non-recouvrement des titres des indus de RSA,
 - o 963 742 € pour la dépréciation des autres comptes de redevables.

Adopte à l'unanimité

Pour : 55

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 3

Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE.

17 M. Yves MORAINÉ

Consolidation des comptes du Département des Bouches-du-Rhône - Exercice 2022 (comptes 2021).

A pris acte :

des informations contenues dans le rapport et ses annexes sur la consolidation des comptes du Département des Bouches-du-Rhône au titre des comptes de l'année 2021.

Adopte à l'unanimité

18 M. Yves MORAINÉ

Budget principal - Décision modificative n°3 pour l'exercice 2022.

A décidé :

- d'adopter la présente décision modificative n°3 et ses annexes au titre du budget général,
- de procéder à la réduction de l'emprunt d'équilibre figurant au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » à hauteur de 147 593 150,50 €,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- d'adopter les variations, créations, ajustements, clôtures et affectations d'autorisations de programme et d'engagements prévus au présent budget conformément aux tableaux annexés,
- d'autoriser la régularisation des amortissements, par crédits d'ordre non budgétaire, conformément aux annexes jointes,
- d'autoriser l'apurement des cautions reçues, par crédits d'ordre budgétaire, comme indiqué dans le rapport de présentation,
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel par chapitre, selon la maquette budgétaire M52 par nature.

Adopte à la majorité

Pour : 44

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Contre : 3

M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nourati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

19 M. Yves MORAINÉ

Centre médico-psycho-pédagogique - Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2022.

A décidé :

- d'adopter la décision modificative (DM) n°2 pour l'exercice 2022 pour le budget annexe du C.M.P.P. Départemental ;
- de préciser que cette décision modificative (DM) n°2 est adoptée, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M22.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

20 M. Yves MORAINÉ

Direction des maisons de l'enfance et de la famille - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022.

A décidé :

- d'adopter la décision modificative (DM) n°2 pour l'exercice 2022 du budget annexe de la Direction des maisons de l'enfance et de la famille ;
- de préciser que cette décision modificative (DM) n°2 est adoptée, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M22.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

21 M. Yves MORAINÉ

Ports départementaux - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022.

A décidé :

- d'adopter la décision modificative (DM) n°2 pour l'exercice 2022 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que cette DM n°2 est adoptée, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nourati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

22 M. Yves MORAINÉ

Laboratoire départemental d'analyses - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022.

A décidé :

- d'adopter la décision modificative (DM) n°2 pour l'exercice 2022 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses ;
- de préciser que cette décision modificative (DM) n°2 est adoptée sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M52 par nature.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA,

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.